



"Des champs aux assiettes, les lycéens font leurs États généraux de l'alimentation !"

Formation Enseignants – 9 octobre 2018 – Ressources DRIEE

Économie circulaire et alimentation

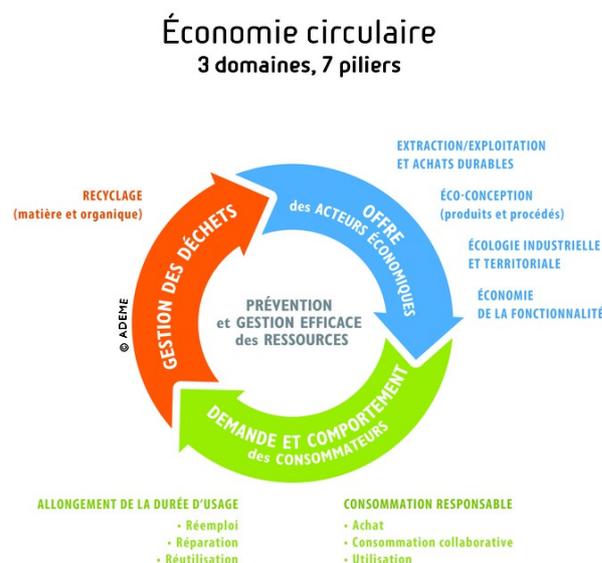
I- Économie circulaire, de quoi parle-t-on ?

L'économie circulaire est un concept économique qui s'inscrit dans le cadre du développement durable et qui s'inspire notamment des notions d'économie verte, de l'économie de l'usage ou de la fonctionnalité, et de l'écologie industrielle.

L'économie circulaire se présente comme **un nouveau projet de société** en remplacement du modèle dominant « fabriquer, consommer, jeter » qui se heurte fatalement à l'épuisement des ressources et aux impacts environnementaux de la gestion des déchets. Face à ces enjeux, **le concept de production et de consommation d'économie circulaire vise une gestion efficace des ressources utilisés successivement et recyclés (boucles), une économie d'énergie et un impact positif de la valorisation des déchets ultimes.**

Il n'existe pas de formulation unique de l'économie circulaire. En France, la formulation proposée par l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) tend tout de même à se généraliser. Cette formulation décompose l'économie circulaire en trois domaines qui englobent 7 champs d'application ou piliers :

- Production et offre de biens et services : ce champ englobe le recours à un *approvisionnement durable* en ressources qu'elles soient renouvelables ou non, à l'*écoconception*, au développement de l'*écologie industrielle et territoriale* et à la mise en place de l'*économie de la fonctionnalité* ;
- Consommation – demande et comportement : ce champ inclut l'*achat responsable*, la *consommation collaborative*, la bonne utilisation des produits, le recours au *réemploi* et à la *réparation* pour *allonger la durée de vie des produits* ;
- Gestion des déchets : bien que la production et la consommation responsables soient de nature à limiter la production des déchets (prévention, réduction à la source), la gestion des déchets restants doit favoriser *le recyclage* et, si besoin, la valorisation énergétique.





Approvisionnement durable

L'approvisionnement durable concerne le mode d'exploitation/extraction des ressources visant leur exploitation efficace en limitant les rejets d'exploitation et l'impact sur l'environnement notamment dans l'exploitation des matières énergétiques et minérales (mines et carrières) ou dans l'exploitation agricole et forestière tant pour les matières/énergies renouvelables que non renouvelables.



Écoconception

Conception d'un produit, d'un bien ou d'un service, qui prend en compte, afin de les réduire, ses effets négatifs sur l'environnement au cours de son cycle de vie, en s'efforçant de préserver ses qualités ou ses performances.

Exemple : VEJA qui vise à produire des baskets différemment avec un impact positif à chaque étape (pour en savoir plus : <https://project.veja-store.com/fr/intro>)



Écologie industrielle et territoriale

L'écologie industrielle et territoriale désigne les modes d'organisation inter-entreprises fondés sur des échanges de flux ou une mutualisation de besoins.

Exemple : les unités de méthanisation mobilisant des flux de certains déchets (poussières de céréales, lisier d'élevage, lactosérum de fromagerie, etc) pour produire du méthane et de l'engrais naturel proposé comme alternative aux engrais de synthèse.



Économie de la fonctionnalité

L'économie de la fonctionnalité privilégie l'usage à la possession et tend à vendre des services liés aux produits plutôt que les produits eux-mêmes.

Exemple : Offre de Michelin de mise à disposition de pneumatiques facturés aux kilomètres parcourus (pour en savoir plus : <http://economiedefonctionnalite.fr/en-pratique/michelin/>)



Consommation responsable

La consommation responsable désigne les leviers qui doivent conduire l'acheteur, qu'il soit acteur économique (privé ou public) ou citoyen consommateur à effectuer son choix en prenant en compte les impacts environnementaux à toutes les étapes du cycle de vie du produit (biens ou services).



Allongement de la durée d'usage

L'allongement de la durée d'usage par le consommateur conduit au recours à la réparation, à la vente ou don d'occasion, ou à l'achat d'occasion dans le cadre du réemploi (usage identique à l'usage initial) ou de la réutilisation (autre usage que l'usage initial).



Recyclage et valorisation des déchets

Sont inclus ici les techniques de transformation des déchets après récupération, visant à en réintroduire tout ou partie dans un cycle de production ou toute opération de valorisation par laquelle les déchets, y compris les déchets organiques, sont retraités en substances, matières ou produits. Les opérations de valorisation énergétique des déchets, celles relatives à la conversion des déchets en combustible et les opérations d'enfouissement n'entrent pas dans ce pilier.

II- Alimentation et économie circulaire

Le système alimentaire consomme des ressources et génère des déchets. L'approche économie circulaire s'intéressera à une vision globale du système alimentaire en considérant les denrées alimentaires, leurs contenants, les conditions de leur production, de leur transport, de leur commercialisation et de leur consommation. L'intensification de l'économie circulaire au sein du système alimentaire vise à en améliorer l'efficacité à différents niveaux : économique (économie d'énergie, de matière, valorisation de produits, etc.), environnemental (traitement et limitation des

déchets, etc.), social (responsabilisation des acteurs, etc.), nutritionnel (recyclage de nutriments, etc.).

Le **recueil cartographique des initiatives franciliennes en économie circulaire** réalisé par ORÉE dans le cadre du comité francilien de l'économie circulaire¹ présente **112 initiatives** convaincantes, prometteuses ou reproductibles qui illustrent par l'exemple les sept piliers de l'économie. Les initiatives sont présentées dans le recueil avec une illustration et un lien vers les sites du porteur de projet (le recueil disponible sur le site de la DRIEE, cf ressources ci-dessous).

Le quart de ces initiatives visent l'amélioration du système alimentaire. Elles sont listées ci-dessous par pilier :



Approvisionnement durable

01- Association marché sur l'eau : approvisionnement en transport fluvial de fruits et légumes cultivés en Île-de-France à proximité du canal de l'Ourcq (77) et reprise de biodéchets issus de commerces et d'activités de bouches des 10^e et 19^e arrondissements (75) (logistique inversée).

08- Franprix : livraison par voie fluviale des produits alimentaires d'une centaine de magasins à Paris (75) et à Boulogne-Billancourt (92).

14- Terre et Cité : approvisionnement de restaurants collectifs du plateau de Saclay (91) en produits de proximité .



Écologie industrielle et territoriale

25 - Bioénergie de la Brie : méthaniseur agricole (déchets verts, lisier, cultures intermédiaires) au service des acteurs locaux (approvisionnement en biogaz et fertilisation des sols)



Économie de la fonctionnalité

39- Ouishare : mutualisation de matériels de restauration (gobelets, couverts, plateaux, carafes, bols, etc.) pour des événements zéro déchet



Consommation responsable

44- Day by Day : offre complète de produits de consommation courante sans emballage

45- Disco Soupe : organisation de session collective d'épluchage et cuisson de fruits et légumes rebuts, invendus ou de troisième main dans une ambiance festive

46- Drive des Champs : livraison de produits 100 % fermiers locaux au Drive ou Point relais fermier de son choix

48- Légumerie bio des Mureaux : première légumerie bio en Île-de-France qui approvisionne es restaurations scolaires de proximité en légumes crus, lavés, épluchés et conditionnés

51- Les fermes en Ville : valorisation d'une friche urbaine à Saint-Cyr-l'École (78) par un projet d'agriculture urbaine en économie circulaire et autour de trois activités (agriculture hors sol, jardins hors-sol partagés et espaces dédié aux visites pédagogiques et professionnelles)

55- Potager de Marianne : atelier et chantier d'insertion (ACI) dont une partie de l'approvisionnement est issue des fruits et légumes non vendables mais consommables issus du Marché d'intérêt national de Rungis (94) pour approvisionner des structures de l'aide alimentaire ou élaborer des soupes vendues en grande distribution

56- Les Amap d'Île-de-France : partenariat direct et responsable entre paysans et consommateurs

¹ animé par ORÉE qui est une association nationale promouvant une économie circulaire, le comité francilien de l'économie circulaire réunit des responsables de l'ADEME Île-de-France, l'IAU ARENE Île-de-France, les Canaux, la CCI Paris Île-de-France, le CEREMA, la CRESS, le Conseil Régional d'Île-de-France, la DIRECCTE Île-de-France, la DRIEE Île-de-France, la Mairie de Paris, la Métropole du Grand Paris, ORÉE et le réseau TEDDIF.

57- Simone Lemon : restaurant s'approvisionnant auprès de producteurs franciliens et privilégiant les fruits et légumes dont la taille ou l'aspect sont jugés insatisfaisants pour la vente

59- Syndicat de la région de Montereau (77) pour le traitement des ordures ménagères : Prêt de poules pour que les ménages les nourrissent avec leurs bio-déchets

60- Paniers fraîcheurs SNCF francilien : vente en gare SNCF de Seine-et-Marne (77) de paniers de fruits et légumes issus de productions locales

61- Sous les fraises : start-up pionnière dans la production de végétaux comestibles en milieu urbain mettant en oeuvre des biotechnologies adaptées à l'environnement bâti, engagées dans la gestion de l'eau à la parcelle, des déchets et l'alimentation des villes.

62- Topager : spécialiste en agriculture urbaine, créant des projets expérimentaux d'agriculture urbaine ouvrant des perspectives sur le métabolisme urbain (utilisation des ressources locales).

63- Le Chaînon manquant : récupération de denrées alimentaires auprès de professionnels de l'alimentation (distributeurs, restaurants, commerçants, agences événementielles, ..) pour une redistribution le jour même via des associations de l'aide alimentaire.



Allongement de la durée d'usage

64- Phénix : start-up pionnière proposant une « market place » numérique pour mettre en relation les grands comptes (distributeurs, industriels, traiteurs, agences événementielles,..) et les acteurs de la valorisation des biodéchets (structures de l'aide alimentaire, élaborateurs de nourriture animale, destockeurs, etc.)



Recyclage et valorisation des déchets

96- Atelier Moïno 91 : atelier et chantier d'insertion (ACI) dont l'activité est la collecte et le tri du pain invendu pour le transformer en mouture à destination des animaux d'élevage

99- Green CREATIVE : créateur de déconditionneur pour déemballer les déchets alimentaires des industriels et des distributeurs sans les broyer et produire une soupe méthanisable ou compostable

102 : Moulinot Compost et biogaz : organisation d'une collecte spécifique des biodéchets de restaurants pour une valorisation par méthanisation

108 : SARIA Bionerval : unité de méthanisation industrielle de biodéchets collectés auprès des professionnels (industriels, distributeurs, restaurateurs) pour produire de l'électricité et un compost à grande valeur agronomique

109 : Coeur de couleur : créateur de pigments naturels à partir de déchets alimentaires pour la production de peinture, la cosmétique, d'encre, etc..

110 : SARP industrie : recyclage des huiles alimentaires usagées en biodiesel

112 : La boîte à Champignons : valorisation de marc de café pour créer des substrats de culture à champignons.

Naturellement, ces 26 initiatives illustrent le pilier consommation responsable, la lutte contre le gaspillage alimentaire étant une valeur déjà largement ancrée. Aucune initiative illustre le pilier de l'éco-conception qui concernerait plutôt l'industrie agro-alimentaire. Une prospection à faire pour la prochaine édition du recueil ! Ce panel illustre la diversité et l'étendue des actions en économie circulaire.

III- Ressources

. DRIEE : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/economie-circulaire-r901.html>

. Institut national de l'économie circulaire : <https://institut-economie-circulaire.fr/>

. ORÉE : <http://www.oree.org/>

. Département IAU-ARENE : <https://www.arenedf.org/>

. Métropole du Grand Paris – les bonnes pratiques de l'économie circulaire : <https://grandpariscirculaire.wordpress.com/les-bonnes-pratiques/>